

Guillemain frappa à la porte, et presque aussitôt Louis Tétrault parut, portant une lumière.

Guillemain n'eût pas le temps de débiter la fable que lui avaient dictée les gens de police. Dès les premiers mots, Tétrault, indigné, l'arrêta en criant :

— "Sors d'ici, misérable ! ou je t'étrangle !"

Les détectives avaient imaginé cette scène, fort adroite du reste, espérant que Tétrault, s'il était réellement coupable, favoriserait l'évasion de son complice.

On a vu comment Tétrault reçut l'assassin.

A ce moment, Guillemain prit la fuite. Les agents se lancèrent à sa poursuite et ne l'arrêtèrent que sur la menace de tirer sur lui.

On le ramena à la maison de Tétrault, et là, en présence de celui-ci, il renouvela sa dénonciation en l'accentuant davantage et en y introduisant une variante qui faisait de Tétrault non plus le complice mais l'unique auteur du crime.

D'après cette nouvelle version, Guillemain aurait été témoin involontaire du meurtre, et Tétrault lui aurait donné \$80 pour qu'il garde le silence.

Malgré les dénégations de Tétrault, Guillemain persista dans sa déclaration et ajouta qu'il avait mis ces \$80 dans une boîte en fer-blanc, cachée dans un coin de l'étable de Laplante, où, en effet, on les retrouva.

Bien qu'il y eût un doute sérieux dans leur esprit, les policiers mirent Tétrault en état d'arrestation. Ils lui passèrent les menottes et malgré ses larmes et ses protestations, il fut conduit à St-Hyacinthe en compagnie de Guillemain, et, comme lui, écroué à la prison commune.

* * *

Le mardi, 23 novembre, les deux prisonniers furent amenés à St-Léboire où devait se compléter l'enquête du coroner.

Sur les conseils de son avocat, Guillemain refusa de répondre un seul mot au magistrat. Celui-ci passa outre et recueillit la déposition du détective Lambert qui avait reçu les aveux de l'accusé pour ce qui concerne le rôle attribué à Louis Tétrault dans cette affaire. Cette séance fut longue et intéressante, mais comme tous les journaux en ont reproduit les incidents à satiété, nous ne croyons pas devoir nous étendre sur le sujet, attendu qu'il n'en est rien sorti de nouveau, sinon l'innocence de Louis Tétrault.

Le résultat de l'enquête fut le renvoi de Guillemain devant les grands jurés et la mise en liberté de ce pauvre Louis Tétrault.

C'est maintenant les débats publics qui nous fourniront les matériaux nécessaires à la conclusion de ce lamentable récit.

Quand ces débats auront-ils lieu ? C'est ce que tout le monde ignore encore à l'heure actuelle.